

# FICHE D'INSCRIPTION AUX ACS (Activités Culturelles et Sportives) – 2024-2025 Le mercredi de 8h30 à 11h30

Service à la Population - Mairie  
36, avenue Foch, 78670 VILLENES-SUR-SEINE - Tél. : 01 39 08 25 67 - Fax : 01 39 75 54 18  
Email : [mc.filipe@ville-villennes-sur-seine.fr](mailto:mc.filipe@ville-villennes-sur-seine.fr)

## ENFANT :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

École (en 2024-2025) : \_\_\_\_\_

Niveau de classe (en 2024-2025) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

## Je souhaite inscrire mon enfant aux ACS :

(Conformément au règlement intérieur, les ACS sont facturées annuellement en début d'année scolaire)

L'année 2024-2025 comprenant 36 mercredis, la tarification en vigueur est la suivante :

Tranche de quotient	1	2	3	4	5	6	Extérieur à Villennes-sur-Seine
ACS Maternelle	126 €	144 €	162 €	187,20 €	198 €	216 €	288 €
ACS élémentaire	162 €	180 €	234 €	259,20 €	270 €	288 €	360 €

**L'inscription est annuelle, aucune annulation ne sera acceptée au-delà des deux séances d'essai.  
Merci de bien vouloir joindre la fiche confidentielle de sécurité pour toute inscription aux ACS.**

Les plannings seront diffusés sur le site Internet de la ville et l'Espace Famille dès la rentrée de septembre.

- En cochant cette case, j'autorise mon enfant à participer à toutes les activités dans le cadre des ACS.
- En cochant cette case, j'autorise mon enfant à effectuer des trajets à pied pour se rendre sur d'autres sites (tel que le complexe sportif).
- En cochant cette case, je donne l'autorisation de photographier ou filmer mon enfant lors des activités pour une publication sur les supports de communication de la commune.
- En cochant cette case, j'accepte les conditions du règlement intérieur.
- Ne pouvant récupérer mon enfant à 11h30, je souhaite bénéficier gratuitement du temps d'accueil complémentaire jusqu'à 12h30 (inscription valable pour l'année entière et dans la limite des places disponibles).

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable de l'enfant \_\_\_\_\_, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du site à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Villennes sur Seine, le \_\_\_\_\_

Signature des parents  
La mère : \_\_\_\_\_ Le père : \_\_\_\_\_ Le tuteur le cas échéant : \_\_\_\_\_

Mairie de Villennes-sur-Seine – 36 avenue Foch, 78670 Villennes-sur-Seine

[www.ville-villennes-sur-seine.fr](http://www.ville-villennes-sur-seine.fr) – Contact : 01 39 08 25 40

